



## COMITE DE SUIVI

### DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020 EN LORRAINE ET MASSIF DES VOSGES

Vendredi 10 novembre 2017, de 10h00 à 13h00  
Château des Lumières à Lunéville

### Compte-rendu de séance

#### Ouverture de la séance

**Monsieur Christian ARIES**, Vice-Président du Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle (54), accueille avec plaisir les membres du Comité de suivi Lorraine au sein du Château de Lunéville. Avec son architecture du 18<sup>ème</sup> siècle, le Château des Lumières, également nommé le « petit Versailles lorrain » est devenu la propriété du CD54. Il a été victime de plusieurs incendies, le dernier datant de janvier 2003. Depuis, des travaux de reconstruction et de restauration ont été engagés. Une forte mobilisation s'est organisée autour de l'association créée « Lunéville, Château des Lumières », qui a collecté plus d'1 M€ pour 3 500 donateurs. Les fonds sont confiés à la Fondation du Patrimoine. Le coût des travaux est estimé à plus de 100 M€, financé par l'Etat, le Département, les fonds européens, et les assurances. Le Château a rouvert ses portes au public (visite du Château, des jardins). Le Château des Lumières contribue au développement du territoire.

**Madame Catherine VIÉRLING**, Conseillère régionale de la Région Grand Est, ouvre la séance. A cet effet, elle :

- Souhaite la bienvenue aux participants et notamment aux représentants de la Commission européenne :
  - M. Christophe DERZELLE, DG AGRI,
  - M. Mario GERHARTL, DG EMPLOI,
  - Mme Katharina HERRMANN, DG EMPLOI,
  - Mme Crissoula TSIACALACIS, DG REGIO,

mais également au représentant du Préfet de Région et aux services de l'Etat, aux conseillers régionaux présents, aux élus représentant les autres collectivités et à tout le partenariat régional,

Excuse M. François WERNER, Vice-président en charge de la Coordination des politiques européennes, Enseignement Supérieur et Recherche du Conseil Régional Grand Est,

- Informe qu'il s'agit de la seconde réunion annuelle du Comité de suivi organisée depuis la fusion, et que cette réunion est l'occasion pour les Autorités de gestion de présenter

l'avancement des programmes, de solliciter l'avis du Comité sur un certain nombre de points et de promouvoir quelques projets financés par les fonds européens,

- Rappelle l'importance de ces fonds pour le dynamisme et le développement économique de la Région,
- Rappelle les objectifs de performance que la Région se doit d'atteindre à plus court terme dans la mise en œuvre de ces programmes,
- Evoque la prolongation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) décidée pour les années 2017 à 2020.

L'IEJ, d'abord créée pour les années 2014 et 2015, et destinée à lutter contre le chômage des jeunes de moins de 25 ans dans les régions les plus touchées par ce problème, a en effet été prolongée pour les années à venir.

Au total, ce sont 8,7 millions d'euros supplémentaires qui sont alloués à la Région Grand Est au profit de la formation des jeunes les moins qualifiés pour la fin de la programmation, l'Alsace et les départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle bénéficiant de cette nouvelle enveloppe IEJ.

**Intervention de Monsieur Marc-Antoine LOUTOBY**, Responsable de la mission Fonds Européens au SGARE Grand Est, coprésident du Comité de suivi, pour excuser l'absence de M. GOURTAY et de son adjoint M. SCHRICKE, qui sont retenus sur des dossiers sécurité. Il rappelle l'intérêt porté aux fonds européens, même si ces fonds sont transférés aux Régions. Ceux-ci sont un levier important et une ressource à ne pas négliger.

**Intervention de Monsieur Mario GERHARTL**, correspondant de la Commission Européenne – DG EMPLOI. Désigné porte-parole pour les trois services de la Commission, il remercie les services du Conseil Régional pour l'organisation de ce Comité de suivi et le Département de nous accueillir dans ce lieu magnifique. Les visites de projets organisées la veille (la médiathèque, les arts verriers et l'exploitation agricole) mettent en évidence une bonne gestion des fonds, et aussi comment les fonds européens peuvent être utilisés sur le territoire. De plus, les réunions techniques montrent que dans l'ensemble les programmes avancent bien en Lorraine. L'enveloppe de 1,2 M€ d'IEJ est un moyen supplémentaire pour accompagner les jeunes de moins de 25 ans.

**Monsieur Alexandre MAJERCSIK**, Directeur Europe et International – Région Grand Est, reprend la parole et propose aux membres du Comité de suivi d'approuver le compte-rendu de la séance du 13 octobre 2016 et d'approuver les modifications mineures apportées au règlement intérieur du Comité. Outre la nouvelle dénomination du Comité de suivi, celles-ci portent principalement sur le passage de 15 jours ouvrables à 12 jours calendaires pour la mise en ligne des documents pour les comités en présentiel et les consultations écrites, la suppression du délai de 30 jours pour l'envoi du projet de compte rendu qui sera présenté avec les documents du comité de suivi suivant (en présentiel ou en consultation écrite), et l'actualisation de l'organigramme et des noms des organismes représentés, et sur l'ajout de mentions relatives à la publicité.

→ **Approbation du compte-rendu de la dernière séance du Comité de suivi en date du 13 octobre 2016**

→ **Approbation des modifications apportées au règlement intérieur du Comité de suivi des programmes européens 2014-2020 en Lorraine**

## Retour sur les consultations écrites du Comité de suivi

Depuis la dernière séance du Comité de suivi en octobre 2016, quatre consultations écrites ont été lancées, respectivement en décembre 2016, mars, mai et juin 2017. Ces consultations avaient notamment pour objectif de solliciter les membres du Comité de suivi pour examiner et approuver :

- Pour le Programme de développement rural FEADER Lorraine : des modifications du PDR, le rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) 2017, la mise en œuvre de l'article 70 du Règlement UE pour permettre de financer des projets en dehors du territoire, et des critères de sélection de mesures et d'opérations ;
- Pour le Programme opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges : des modifications mineures du PO, le rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) 2017 et des appels à propositions.

### *Rappel de l'ordre du jour de la réunion*

## **Programmes 2007-2013 – Travaux de clôture**

Intervention de Monsieur Marc-Antoine LOUTOBY, Responsable de la mission Fonds Européens – SGARE Grand Est

Le programme opérationnel FEDER 2007/2013 Lorraine est abordé une dernière fois à ce Comité. 1 696 opérations ont bénéficié d'un soutien FEDER, pour 287,55 M€ de FEDER payés.

Le rapport final d'exécution (RFE) a été transmis le 30 mars dernier à la Commission européenne. La Commission a fait part d'une série de questions après la réception du RFE, principalement sur les instruments d'ingénierie financière. Le montant du solde, issu du dernier appel de fonds, sera notifié par la Commission après avoir rendu son avis définitif sur le RFE. Le versement du solde attendu permettra de payer la Région, le dernier bénéficiaire.

## **Programmes 2014-2020**

### **1. Communication**

Intervention de Madame Céline DELACROIX et de Madame Emilie DETHOREY, Chargées de communication, service Pilotage, Région Grand Est

- **Bilan des actions 2017**
- ⇒ cf. support de présentation (pages 6 à 15)

- Site internet et réseaux sociaux
- Création et diffusion de 5 vidéos de valorisation des FESI en Grand Est
- Kit de publicité harmonisé à l'échelle Grand Est
- Réalisation et diffusion de flyers thématiques
- Actions spécifiquement liées au programme LEADER
- Mois de l'Europe 2017 (animation de plus de 300 actions à l'échelle du Grand Est, jeu-concours)
- Evènement annuel

- **Présentation du plan d'actions 2018**
- ⇒ cf. support de présentation (page 16)
  - Poursuite des actions engagées
  - Evènements annuels de promotion des programmes
  - Vidéos de valorisation des FESI en Grand Est
  - Flyers thématiques à destination du grand public
- ⇒ **Diffusion d'une vidéo de valorisation du FSE Grand Est**

## **2. Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux**

- **Etat d'avancement du Programme de développement rural FEADER**
- ⇒ cf. support de présentation (pages 19 à 29)

Intervention de Monsieur Laurent DENIS, Chef du service développement rural (SDR), territoire Lorraine, Région Grand Est

- L'enveloppe financière du PDR-FEADER Lorraine 2014-2020 est de 329 millions d'euros.
- Bilan de programmation 2017 :
  - ✓ Mesures hors SIGC : progression de 116 %, avec 33,69 M€ d'engagement en 2017, contre 15,63 M€ en 2016
  - ✓ Mesures SIGC : progression importante de 661 %, avec 74,44 M€ d'engagement en 2017, contre 9,78 M€ en 2016
- Etat d'avancement de la Programmation :  
Avec les MAEC et la BIO
  - ✓ 117,92 M€ de crédits FEADER engagés, soit 35,83 % de la maquette
  - ✓ 99,67 M€ de crédits FEADER payés, soit 30,29 % de la maquette
- Concernant la mesure 19 LEADER, les 12 GAL (groupes d'actions locales) sélectionnés ont signé leur convention de mise en œuvre. En 2017, ils ont démarré l'instruction des dossiers. Plus de 270 dossiers potentiels ont été identifiés sur les territoires des GAL.
- Un point d'information sur l'état d'avancement de l'instrumentation OSIRIS et sur les indicateurs du cadre de performance (valeurs intermédiaires 2018) est présenté.

**Intervention de Monsieur Christian ARIES**, pour préciser que le CD54 soutient les agriculteurs en proposant des avances de trésorerie à hauteur de 500K€, dans l'attente de percevoir les paiements FEADER.

**Intervention de Madame Catherine VIERLING**, pour souligner cette situation dramatique, dont elle a connaissance en étant au contact de petites structures depuis 3 ans.

**Intervention de Monsieur Marc-Antoine LOUTOBY**, pour indiquer que l'ASP (Agence de services et de paiement) fait le nécessaire et qu'il relaye cette difficulté au Préfet de région.

**Intervention de Monsieur Alexandre MAJERCSIK**, pour demander qu'un effort collectif soit entrepris (services de l'Etat, DRAAF, ASP, la Région). Il précise que l'AG a procédé à deux recrutements pour l'instrumentation du PDR.

Témoignage de Monsieur Hervé BERTRAND, Président du PETR du Pays du Lunévillois et de Madame Laurène LOYE, Animatrice LEADER  
⇒ Présentation de la stratégie LEADER

- **Etat d'avancement du Programme opérationnel FEDER/FSE**  
⇒ cf. support de présentation (pages 30 à 49)

Intervention de Monsieur Yohan GARDIENNET, Chef du service croissance et emploi (SCE), territoire Lorraine, Région Grand Est et de Madame Marie CHANAL, Référente FEDER, service croissance et emploi (SCE), territoire Lorraine, Région Grand Est

L'enveloppe financière du PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014/2020 est de 408 540 000 €, répartie comme suit :

<b>FEDER</b>	336 748 799 €	82,4 %
<b>FSE</b>	71 791 201 €	17,6 %

- Abondement d'une enveloppe IEJ (Initiative Emploi Jeune) de 1 233 792 € sur les départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle au bénéfice des jeunes de moins de 25 ans sans emploi, sans formation et sans éducation
- Programmation à la date du Comité de suivi :
  - ✓ 782 opérations programmées
  - ✓ 144 706 299 € de subventions européennes accordées (89 M€ de FEDER et 55 M€ de FSE), soit un taux de programmation de 35,42 % (26,51% pour le FEDER et 77,21% pour le FSE)
- Un point d'information sur le dégagement d'office 2017 et sur les indicateurs du cadre de performance (valeurs intermédiaires 2018) est présenté.
- Présentation d'un projet sur l'axe 3 : Transition énergétique

Rénovation énergétique de 399 logements sociaux à Blainville, Dombasle, Laneuveville, Seichamps et Tomblaine, par le bailleur Meurthe-et-Moselle Habitat (rénovation HPE et BBC, amélioration du confort).

Coût total éligible : 4 591 618,50 € / Subvention FEDER accordée : 1 134 164,89 €

- Présentation d'un projet sur l'axe 7 : TIC

Bibliothèque numérique du Sillon lorrain, par le Pôle métropolitain du Sillon lorrain (création d'une plateforme mutualisée de production et de diffusion de contenus éditoriaux et numériques).

Coût total éligible : 508 800 € / Subvention FEDER accordée : 178 080 €

- **Etat d'avancement du Programme opérationnel national FSE**  
⇒ cf. support de présentation (pages 50 à 55)

Intervention de Monsieur Rémy BABEY, Chef du service FSE, DIRECCTE Grand Est

- Etat d'avancement financier du PON FSE Lorraine :
    - ✓ Niveau de programmation et de réalisation :
- Dotation de 70 303 370 €, ce qui représente 63 % de la maquette déléguée.

34 500 419 € programmés, soit 49 %.

- Axe 1 : accompagnement vers l'emploi et la prévention du décrochage scolaire  
5 777 511 € programmés, soit un taux de 75 %  
6 395 chômeurs accompagnés, soit 187 % d'atteinte de l'objectif 2018  
5 464 jeunes de moins de 25 ans accompagnés, soit 52 % d'atteinte de l'objectif 2018
- Axe 2 : accompagnement des mutations  
5 959 645 € programmés, soit un taux de 45 %  
2 491 salariés accompagnés, soit 58 % d'atteinte de l'objectif 2018
- Axe 3 : lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion  
22 191 538 € programmés, soit un taux de 47 %  
13 515 chômeurs accompagnés, soit 73 % d'atteinte de l'objectif 2018  
13 137 inactifs accompagnés, soit 76 % d'atteinte de l'objectif 2018

Témoignage de Madame Christine PETIT, Directrice adjointe de la Mission locale du Lunévillois et de Madame Camille SOUVET, référente Entreprise

### 3. Evaluation

Intervention de Madame Marie BASINSKI, Chargée de l'évaluation, Service Pilotage, Région Grand Est

- **Information sur les rapports annuels de mise en œuvre 2016 (RAMO)**

⇒ cf. support de présentation (pages 56 à 60)

Les RAMO renforcés pour le FEDER/FSE et le FEADER ont été présentés en consultation écrite du Comité de suivi en juin 2017, puis transmis à la Commission européenne le 29 juin 2017.

La Commission européenne a émis des observations en août 2017 (vérification de la cohérence et complétude des données, des précisions pour les parties rédactionnelles, la publication des résumés du citoyen, des recommandations...).

La Commission européenne a validé le RAMO FEDER/FSE le 25 septembre 2017 et le RAMO FEADER le 11 octobre 2017.

- **Retour sur l'évaluation 2017 du Programme de développement rural**

⇒ cf. support de présentation (page 61)

Un marché commun aux trois Programmes de développement rural Grand Est a été notifié fin 2016. Le prestataire POLLEN retenu a accompagné les services de développement rural pour procéder à une analyse des indicateurs et répondre aux 21 questions évaluatives réglementaires prévues dans les RAMO renforcés.

- **Information sur l'évaluation de mise en œuvre du Programme opérationnel régional**

⇒ cf. support de présentation (page 62)

Le plan régional d'évaluation du PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges prévoit une évaluation sur la mise en œuvre du PO et une autre sur la performance du PO en 2018. L'AG a fait le choix de lancer une seule évaluation qui sera centrée sur la modification des indicateurs et la performance, et ce dès novembre 2017. Il s'agit d'une démarche concertée pour les 4 PO régionaux (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine). Le rendu final est attendu pour avril 2018, afin d'intégrer les recommandations du prestataire dans le prochain RAMO.

⇒ [Diffusion d'une vidéo de valorisation du FEDER en Grand Est](#)

#### **4. Points pour information et approbation**

- **Information sur la prolongation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)**

⇒ cf. support de présentation (pages 65 à 71)

Intervention de Monsieur Rémy BABEY, Chef du service FSE, DIRECCTE Grand Est

2 nouvelles ex-régions (Alsace et Bourgogne), dont le taux de chômage des jeunes dépassait 25 % en 2016, deviennent éligibles. A l'inverse, les ex-régions Auvergne et Aquitaine deviennent non éligibles.

Au titre de la marge de flexibilité qui représente 10% du budget, deux départements de l'ex-région Lorraine, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle (54 et 57) ont été retenues par la DGEFP sur la base d'indicateurs de pauvreté et de chômage des jeunes.

- **PO FEDER/FSE : modifications du Programme opérationnel**

⇒ cf. support de présentation (pages 72 à 75)

Intervention de Monsieur Yohan GARDIENNET, Chef du service croissance et emploi (SCE), territoire Lorraine, Région Grand Est et de Madame Elsa PLUMIER, Référente FSE, service croissance et emploi (SCE), territoire Lorraine, Région Grand Est

Les modifications suivantes sont proposées :

- Modifications mineures du PO :
  - ✓ Dispositif 45B Lutte contre les inondations : Levée de l'obligation d'avoir une étude financée par le FEDER 2007/2013 pour une programmation en 2014/2020
  - ✓ Dispositif 72A Aménagement numérique : Extension des zones éligibles pour les travaux de génie civil (zones rurales et urbaines)
  - ✓ Dispositif 72C Usages numériques : Suppression des plafonds des taux d'intervention pour proposer un taux de financement à hauteur de l'axe (60%)
  - ✓ Dispositif 84E Urbanisme durable : Suppression des plafonds des taux d'intervention pour proposer un taux de financement à hauteur de l'axe (60%)
- Intégration d'un nouvel axe IEJ (axe 12) :

Le PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges est modifié pour intégrer la nouvelle enveloppe IEJ présentée dans un axe 12 spécifique à l'IEJ.

Ainsi, l'axe 12 dédié à l'IEJ est doté de :

- 1 188 001 € de crédits IEJ
- 2 811 999 € de crédits FSE, prélevés sur l'axe 6
- 1 874 666 € de crédits nationaux

⇒ soit un coût total de projets 5 874 666 € dédiés à la mise en œuvre de l'IEJ en Lorraine, sur les territoires de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle

Ainsi, cette enveloppe viendra abonder le dispositif « Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance » pour les jeunes bénéficiaires de ces deux départements.

- Approbation du recueil des appels à proposition 2018
  - ✓ Les appels à propositions sont une transcription sur un exercice annuel des objectifs et actions définis dans les dispositifs tels que présentés dans le PO.
  - ✓ Les appels à propositions en vigueur pour une année N sont soumis à la validation du Comité de suivi en fin d'année N-1.

- ✓ L'objectif est d'assurer une bonne programmation des fonds européens tout au long de la période de programmation et de préciser les dispositifs en fonction de l'évolution des autres politiques publiques.
- ✓ Le dépôt des demandes de subventions sont en continu durant l'exercice annuel.

**→ Approbation des modifications du Programme opérationnel FEDER-FSE-IEJ Lorraine et Massif des Vosges et du recueil des appels à propositions 2018**

- **PDR FEADER : modifications du Programme de développement rural**
- ⇒ cf. support de présentation (page 76 et 77)

Intervention de Monsieur Laurent DENIS, Chef du service développement rural (SDR), territoire Lorraine, Région Grand Est

Un point d'information sur les modifications du PDR effectuées en 2017 est présenté. Ces modifications portaient principalement sur :

- l'intégration des modifications du cadre national de la mesure en faveur de l'installation des jeunes et le renouvellement des générations
- la prise en compte des ajustements de majorations dans le cadre d'une évolution de la politique régionale de l'installation de la Région Grand Est
- la modification de l'application de Natura 2000 par la mise en place d'une priorisation à la place des critères de sélection
- la modification des circuits de gestion pour la mesure 19 LEADER
- et des corrections/reformulations pour apporter des précisions dans la rédaction du Programme et en améliorer son application.

⇒ [Diffusion d'une vidéo de valorisation du FEADER Grand Est](#)

## Conclusions

**Monsieur Alexandre MAJERCSIK** clôture cette séance du Comité en remerciant le Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle pour son accueil au Château de Lunéville. Il remercie également les correspondants de la Commission européenne, et tout particulièrement Mario GERHARTL. Il souhaite la bienvenue à Katharina HERRMANN, notre nouvelle correspondante DG EMPLOI. Il précise que l'ensemble des supports de présentation seront mis en ligne à l'issue de ce Comité. Il indique que la séance du Comité se poursuit par un cocktail déjeunatoire et que la visite du Château débute à 14h.

**→ Levée de séance à 13h00**